

La frontière germano-polonaise au XXe siècle

Le cours ci-dessous est dans l'ordre mais ne possède pas de structure. C'est à vous de trouver les moments charnières à partir desquels vous pourrez faire des parties.

En juin 1919, la signature du traité de Versailles redéfinit les frontières du territoire de l'Allemagne, et particulièrement à l'Est. Les puissances s'entendent pour reconstituer un Etat de Pologne, alors que les trois Empires centraux (Russie, Autriche-Hongrie, Prusse) se l'étaient partagé à la fin du XVIIIe siècle. L'Allemagne perd alors une grande partie de son territoire oriental (Posnanie, Haute-Silésie), la frontière entre les deux pays reprend celle tracée en 1772, et on crée un couloir pour rattacher le port de Dantzig au territoire polonais : le corridor de Dantzig. La Pologne a ainsi un accès à la mer, mais l'Allemagne voit son territoire coupé en deux, la Prusse-Orientale étant détaché du reste du pays. Pendant l'entre-deux-guerres, le ressentiment des Allemands envers ces modifications territoriales se développe, et l'extrême-droite l'utilise pour gagner en influence. Une fois arrivé au pouvoir, Adolf Hitler mène une politique agressive en Europe centrale pour reconstituer une « Grande Allemagne » (*Grosse Deutschland*).

La Pologne est ciblée en 1939 : Hitler veut en finir avec le corridor de Dantzig, mais il souhaite aussi voir disparaître l'Etat polonais. Secrètement, il s'entend avec Staline pour envahir conjointement la Pologne et se partager son territoire : c'est l'accord Molotov-Ribbentrop du 23 août 1939. Le 1^{er} septembre 1939, à l'aube, la Wehrmacht viole la frontière et envahit le territoire polonais. L'Etat s'effondre en quelques semaines, et les territoires conquis sont ainsi partagés entre le Reich et l'URSS. Après 1944, l'avancée des troupes soviétiques depuis l'Est et anglo-américaines depuis l'Ouest pose la question de la reconstitution de l'Etat polonais. C'est à Potsdam, en août 1945, que les Alliés s'entendent pour fixer la frontière germano-polonaise sur le cours des fleuves Oder et Neisse. Mais ce règlement pose problème : ni l'Allemagne ni la Pologne ne le reconnaissent, et le tracé choisi scinde certaines villes en deux (Francfort-sur-l'Oder/Słubice, Görlitz/Zgorzelec). La partition de l'Allemagne en deux en 1949 (République Fédérale d'Allemagne – RFA à l'ouest, République Démocratique allemande – RDA à l'est) provoque de nouveaux problèmes : le contexte de guerre froide et les influences contradictoires dans les deux Allemagnes conduisent à des positions opposées concernant la frontière.

La RDA, sous influence soviétique et directement frontalière avec la Pologne, reconnaît officiellement « la frontière de la paix » issue du traité de Potsdam. La RFA, de son côté, refuse de reconnaître ces termes, et le Parlement (le Bundestag) rappelle même que le territoire à l'est de la « ligne Oder-Neisse » fait partie du Reich. Entre temps, de gigantesques mouvements de populations ont eu lieu entre les deux territoires : 8 millions d'Allemands qui vivaient à l'est de la nouvelle frontière sont expulsés par le nouvel Etat polonais, et un million trouve la mort. La Pologne cherche à « poloniser » ces territoires anciennement sous domination allemande : les noms de village, de rue sont polonisés, les traces du passé allemand sont détruites. Ce n'est qu'au début des années 1970 que la situation s'apaise à l'Ouest : le nouveau chancelier de RFA, Willy Brandt, met en place une *Ostpolitik* (politique d'ouverture vers l'Est), et se rend à Moscou puis à Varsovie. C'est là qu'il signe un traité reconnaissant officiellement la frontière entre l'Allemagne et la Pologne, qui devra être sanctionnée officiellement une fois les deux Allemagnes réunies. Les relations s'apaisent progressivement au cours des années 1970-1980, et les événements mettant fin à la Guerre froide précipitent le règlement du problème de la frontière germano-polonaise. Alors que la RDA est absorbée par la RFA en octobre 1990, le Bundestag renonce à toute souveraineté allemande à l'est de la frontière Oder-Neisse. Cette ligne est rendue intangible et inviolable par plusieurs traités signés successivement par les quatre puissances (Etats-Unis, URSS, Royaume-Uni, France) et les représentants des deux Républiques allemandes. L'Allemagne et la Pologne s'assurent de relations de bon voisinage.